



57^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Débat général

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

19 septembre 2024

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Madame la Directrice,

Nous vous remercions pour la présentation de cette multitude de rapports, tant du Haut-Commissariat que du Secrétaire général. Permettez-moi de m'attarder un bref instant sur le rôle du Bureau du Haut-Commissaire pour exprimer notre reconnaissance pour votre travail inlassable et continu, en appui aux titulaires des droits humains aux quatre coins du monde. Le Luxembourg est fortement attaché à l'indépendance et à l'intégrité du Haut-Commissariat et appelle de ses forces à un financement adéquat du pilier des droits humains, à la fois à travers le budget des Nations Unies et les contributions volontaires des États. Les rapports que vous avez présentés illustrent la vision esquissée par le Haut-Commissaire : les droits humains sont un puissant antidote aux nombreuses crises que connaît le monde ; ils offrent des solutions durables et inclusives qui protègent la dignité de toute personne humaine.

Au cours de notre premier mandat au Conseil des droits de l'homme qui se terminera fin décembre, nous avons pu constater des progrès remarquables sur trois de nos quatre priorités, à savoir la réalisation du Programme 2030 et la relation entre changement climatique et droits humains, la lutte contre les discriminations, notamment contre les femmes et les filles et les personnes LGBTQI+ et les droits de l'enfant.

Par contre, nous regrettons profondément les tentatives concertées de revenir sur les acquis sur certaines questions sociétales, de même que les fortes réticences à progresser sur les questions de la protection de l'espace civique, de la règle du droit et de la lutte contre l'impunité pour les pires violations des droits humains.

Notre reconnaissance particulière va aux titulaires des mandats des procédures spéciales, qui alimentent nos réflexions et discussions avec un travail de recherche et d'analyse minutieux et complémentaire. Notre reconnaissance va aussi aux organisations indépendantes de la société civile,

qui malgré un espace rétrécissant, n'ont de cesse de nous rappeler nos obligations en matière de réalisation des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, sans oublier le droit au développement et le droit à un environnement propre, sain et durable. La promotion et la protection des droits humains, de même que la construction continue de l'édifice normatif qu'est le droit international des droits de l'homme, est un effort qui nous implique toutes et tous.

Je vous remercie de votre attention.

(396 mots – 2m30s)